

Séance du 20 octobre 2016

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 octobre 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mmes Durruty, Bisauta, MM. Soroste, Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoints ; MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Millet-Barbé à Mme Brau-Boirie ; Mme Lauqué à M. Lacassagne ; Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Langlois à M. Esmieu ; M. Lalanne à M. Escapil-Inchauspé ; M. Salanne à Mme Durruty ; Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa ; M. Artiaga à M. Etcheto.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

Mme Martin-Dolhagaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : EDUCATION ET VIE SOCIALE** – Programme de réussite éducative (PRE) pour l'année scolaire 2016/2017 - Demande de subventions auprès du GIP DSU de l'agglomération bayonnaise.

La Ville de Bayonne a signé avec l'Etat un programme de réussite éducative dans le cadre de sa politique de la ville. Il vise, sur le périmètre concerné, à donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel pleinement favorable à leur réussite scolaire et leur épanouissement. Son objectif est également d'accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité ou de décrochage scolaire.

Les actions proposées dans le cadre de ce programme doivent permettre aux enfants et aux adolescents de s'épanouir dans tous les domaines de leur vie (scolarité, loisirs, sports et culture, santé ...), de réussir leur scolarité et de développer leurs compétences personnelles et sociales. Chaque année, un accompagnement personnalisé est ainsi assuré auprès de 160 enfants et adolescents.

Des actions sont également prévues à destination des adultes pour les aider dans l'exercice de leur fonction parentale.

Le programme des actions a été arrêté pour l'année scolaire 2016/2017, en concertation avec les principaux partenaires socio-éducatifs et culturels impliqués dans le territoire de Bayonne rive droite, et peut bénéficier, à ce titre, d'un financement du GIP DSU de l'agglomération bayonnaise.

Ce programme d'actions se présente ainsi :

- Coordination du projet de réussite éducative : aide sollicitée de 18 000 € pour un budget de 84 000 €, avec une participation directe de la Ville de 52 000 €.

- Clubs Coup de Pouce Clé pour 30 enfants du CP du REP : aide sollicitée de 12 920 € pour un budget de 42 677 €, avec une participation directe de la Ville de 10 887 €.

- Atelier Français Langues Etrangères (FLE) pour une douzaine de collégiens nouvellement arrivés en France : aide sollicitée de 5 300 € pour un budget de 11 100 €, avec une participation directe de la Ville de 5 800 €.

- Ateliers « mieux vivre le collège » et « accompagnement des élèves temporairement exclus » pour 20 jeunes collégiens du collège Albert Camus en situation de fragilité : aide sollicitée de 1 200 € pour un budget de 2 600 €, avec une participation directe de la Ville de 400 €.

- Parcours de réussite éducative pour une vingtaine de familles d'enfants de moins de 3 ans des Hauts de Bayonne et de La Citadelle : aide sollicitée de 1 000 € pour un budget de 2 050 €, avec une participation directe de la Ville de 350 €.

- Espace- parents du collège Albert Camus: aide sollicitée de 500 € pour un budget de 2 500 €, avec une participation directe de la Ville de 1 000 €.

- Echanges de pratiques des acteurs du réseau de réussite éducative : aide sollicitée de 500 € pour un budget de 2 500 €, avec une participation directe de la Ville de 1 000 €.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du GIP DSU de l'agglomération bayonnaise les demandes de subventions déclinées ci-dessus, au titre du Programme de réussite éducative pour l'année scolaire 2016/2017, et de signer toutes les conventions d'attribution correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ  
CONFORME AU REGISTRE  
Par délégation du Maire,  
Dominique Foulon  
Directeur Territorial